

Parlamentsdienste

Services du Parlement

Servizi del Parlamento

Servetschs dal parlament



Commissions des institutions  
politiques, secrétariat  
CH-3003 Berne  
Tél. +41 58 322 99 44  
Fax +41 58 322 96 54  
www.parlament.ch  
spk.cip@parl.admin.ch

# La Commission des institutions politiques du Conseil national pendant la 49<sup>e</sup> législature 2011 - 2015

Le 26 novembre 2015 GM

## Contenu

- 1 Mandat
- 2 Objets traités pendant la 49<sup>e</sup> législature (2011 - 2015)
- 3 Composition de la commission, sous-commissions
- 4 Nombre de séances nécessaires
- 5 En bref : les grands dossiers dont se saisira la commission pendant la 50<sup>e</sup> législature, de 2015 à 2019 (selon l'état actuel des connaissances)

### 1 Mandat

Conformément à l'art. 44, al. 1, de la loi sur le Parlement (LParl), les commissions :

- a. procèdent à l'examen préalable des objets qui leur ont été attribués ;
- b. examinent et tranchent les objets sur lesquels elles sont appelées à statuer définitivement en vertu de la loi ;
- c. suivent l'évolution sociale et politique dans leur domaine de compétences ;
- d. élaborent des propositions visant à résoudre des problèmes relevant de leur domaine de compétences ;
- e. veillent, dans leur domaine de compétences, à ce que des évaluations de l'efficacité soient effectuées ; à cette fin, elles soumettent des propositions aux organes concernés de l'Assemblée fédérale ou donnent un mandat au Conseil fédéral ;
- f. tiennent compte des résultats des évaluations de l'efficacité.



Le Bureau du Conseil national a attribué les thèmes suivants à la CIP : Assemblée fédérale et Conseil fédéral ; séparation des pouvoirs (répartitions des tâches entre les autorités fédérales) ; administration fédérale et personnel de la Confédération ; relations entre la Confédération et les cantons (questions d'ordre général ou institutionnel, garantie des constitutions cantonales) ; droits politiques ; rôle de l'État dans la formation de l'opinion publique ; droit des citoyens; documents d'identité ; droit des étrangers ; droit d'asile ; protection des données ; statistique fédérale; relations entre l'Église et l'État.

## 2 Objets traités pendant la 49<sup>e</sup> législature (2011-2015)

### 21 Répartition par type des objets traités

La Commission des institutions politiques du Conseil national a procédé à l'examen préalable de 201 objets, qui se répartissent comme suit (les chiffres entre parenthèses concernent la 48<sup>e</sup> législature, c'est-à-dire la période 2007-2011) :

	Type d'objet	Nombre	Remarques
a.	initiative populaire	4 (3)	
b.	projet d'acte du Conseil fédéral	21 (22)	
c.	rapport du Conseil fédéral	20 (4)	
d.	co-rapports	1 (2)	
e.	consultation relative aux projets d'ordonnance du Conseil fédéral	8 (10)	
f.	examen préalable des initiatives parlementaires	59 (118)	22 « donner suite » 31 « ne pas donner suite » 6 retraits
g.	décision concernant l'examen préalable positif de la commission de l'autre conseil	5 (3)	2 approbations 3 rejets
h.	examen préalable des initiatives de canton	12 (11)	0 « donner suite » 12 « ne pas donner suite »
i.	élaboration d'un projet (iv. pa. / iv. ct. 2 <sup>e</sup> phase)	17 (16)	11 approbations <sup>1</sup> 4 classements 2 retraits
j.	projet de l'autre conseil (iv. pa. élaborée par une commission de l'autre conseil)	2 (2)	2 approbations
k.	intervention de la commission	11 (8)	6 motions 5 postulats
l.	motion de l'autre conseil (et motion de son propre conseil modifiée)	1 (10)	1 approbation

<sup>1</sup> Étant donné que différentes initiatives parlementaires ont pu être mises en œuvre au moyen d'un seul projet d'acte, il ne s'agit que de cinq projets. Pour la période de 2007 à 2011, le nombre de projets d'acte s'élevait à onze.

m.	pétition	16 (13)	1 « donner suite » (postulat déposé) / 10 « ne pas donner suite » / 5 traités avec un autre objet
n.	objet interne	23 (19)	
o.	cas particulier	2	Consultations relatives à la politique extérieure : 1 concernant un mandat de négociation / 1 concernant l'application temporaire d'un traité international
	<b>Total</b>	201 (241)	

## 22 Projets d'acte du Conseil fédéral et de l'autre conseil, initiatives populaires

Les principaux projets sont les suivants :

- [10.052](#) é Loi sur l'asile. Modification
- [10.440](#) é Iv. pa. CIP-E. Améliorer l'organisation et les procédures du Parlement
- [11.022](#) n Loi sur la nationalité. Révision totale
- [11.049](#) é Loi sur le personnel de la Confédération. Modification
- [11.446](#) é Iv. pa. Lombardi. Pour une loi sur les Suisses de l'étranger
- [12.056](#) é Election du Conseil fédéral par le peuple. Initiative populaire
- [12.098](#) n Contre l'immigration de masse. Initiative populaire
- [13.056](#) n CP et CPM. Renvoi des étrangers criminels
- [13.086](#) é Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles. Initiative populaire
- [13.091](#) n Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre). Initiative populaire
- [14.063](#) é Loi sur l'asile. Restructuration du domaine de l'asile

*Un résumé du message ainsi que du rapport et des délibérations se trouve dans Curia Vista (suivre les liens ci-dessus).*

Alors que, au cours de la législature précédente (2007-2011), les projets du Conseil fédéral à l'ordre du jour des séances de la CIP étaient peu nombreux et d'une importance moindre sur le plan politique (contrairement aux initiatives parlementaires), la commission s'est, pendant la législature 2011-2015, principalement penchée sur des projets du Conseil fédéral importants – et, pour certains, de grande ampleur – dans le domaine du droit d'asile et du droit des étrangers, comme cela avait été le cas lors de la législature de 2003-2007.

Le peuple et les cantons ont voté sur trois objets examinés par la CIP. Ils ont suivi la recommandation de l'Assemblée fédérale dans deux cas ([12.056](#) n Élection du Conseil fédéral par le peuple. Initiative populaire ; [13.086](#) é Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles. Initiative populaire) et ne l'ont pas suivie dans un cas ([12.098](#) n Contre l'immigration de masse. Initiative populaire). Au cours de la prochaine législature, d'autres objets feront l'objet d'une votation populaire : [13.091](#) n Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre). Initiative populaire et [14.063](#) é Loi sur l'asile. Restructuration du domaine de l'asile (si le référendum aboutit).

## 23 Élaboration d'un projet

En réponse à plusieurs initiatives parlementaires, la CIP-CN a soumis à son conseil les projets d'acte suivants :

- [08.432](#) n Iv. pa. Marra. La Suisse doit reconnaître ses enfants
- [10.511](#) n Iv. pa. Binder. Anciens conseillers fédéraux. Pas de pantouflage avant un certain délai / [10.517](#) n Iv. pa. Leutenegger Oberholzer. Anciens conseillers fédéraux. Délai d'attente avant de pantoufler
- [12.427](#) n Iv. pa. Groupe V. Rapport sur le programme de la législature / [12.432](#) n Iv. pa. Groupe CE. Programme de gouvernement au lieu du programme de la législature
- [13.418](#) / [13.419](#) / [13.420](#) / [13.421](#) / [13.422](#) n Iv. pa. Groupe GL/BD/G/S/Fiala. Égalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation
- [15.474](#) n Iv. pa. CIP-CN. Procédure applicable au programme de la législature

*Un résumé du rapport et des délibérations se trouve dans Curia Vista (suivre les liens ci-dessus).*

Au cours de la législature 2011-2015, la CIP a traité un nombre beaucoup plus faible d'initiatives parlementaires qu'au cours des législatures précédentes. Le nombre d'examens préalables a également diminué de moitié. À la fin de la législature, la liste des objets en suspens à la CIP-CN contenait 37 initiatives parlementaires – un record –, ce qui indique que la tendance va à nouveau s'inverser.

## 24 Autres activités

Outre les objets lui ayant été attribués par les bureaux des conseils, la CIP a traité divers problèmes actuels relevant de son domaine de compétence, notamment ceux relatifs à l'actualité dans le domaine du droit d'asile (arrestation de requérants d'asile déboutés renvoyés au Sri Lanka, cas de la réfugiée syrienne en transit entre Vallorbe et Brigue, catastrophe des réfugiés en Méditerranée). La commission s'est penchée à deux reprises sur la mise en œuvre à venir de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse ». La sous-commission « SPK/CIP 12-04 État des lieux dans le domaine de l'asile » a suivi de près, pendant deux ans, les travaux préparatoires du projet [14.063](#) (Loi sur l'asile. Restructuration du domaine de l'asile). Dans ce contexte, la

commission a, pour la première fois depuis sa création, effectué un voyage d'information à l'étranger : elle s'est rendue au centre de procédure d'asile de Ter Appel, aux Pays-Bas.

Pour la première fois depuis 1994, la commission a participé, en vertu de l'art. 152 LParl, à des consultations relatives à des projets du Conseil fédéral en matière de politique extérieure : l'une concernait le mandat de négociation relatif à la modification de l'accord sur la libre-circulation des personnes conclu avec l'UE et l'autre, l'application provisoire d'un échange de notes entre la Suisse et l'UE portant sur le développement du règlement Dublin.

### **3 Composition de la commission, sous-commissions**

#### **31 Présidence**

- Président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 : Leuenberger Ueli
- Vice-président session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013 : Tschümperlin
- Président session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 : Amarelle
- Vice-président session d'hiver 2013 – session d'hiver 2015 : Brand

#### **32 Membres de la commission**

- Composition de la commission à partir de la session d'hiver 2011 : Amarelle, Bäumle, Blocher, Brand, Bugnon, Fehr Hans, Fluri, Glättli, Gross Andreas, Heim, Humbel, Joder, Landolt, Leuenberger, Moret, Müller Philipp, Pantani, Perrin, Pfister, Ribaux, Romano, Schenker Silvia, Streiff, Tschäppät, Tschümperlin
- Démissions et nouveaux membres depuis la session d'hiver 2011 :  
Rutz remplace Blocher à partir de la session d'hiver 2012  
Masshardt remplace Tschäppät à partir de la session de printemps 2013  
Amaudruz remplace Perrin à partir de la session d'automne 2013  
Schneeberger remplace Ribaux à partir de la session d'automne 2013

#### **33 Sous-commissions**

La commission a institué les sous-commissions suivantes :

- « Réforme du gouvernement » ([01.080](#)) ; membres : *Fluri*, Amarelle, Brand, Bugnon, Gross Andreas, Joder, Perrin, Pfister Gerhard (session d'hiver 2011 – session d'été 2012)
- « SPK/CIP 12-04 État des lieux dans le domaine de l'asile », membres : *Pfister Gerhard*, Amarelle, Blocher, Brand, Glättli, Müller Philipp, Pantani, Romano, Tschäppät, Tschümperlin (session d'hiver 2011 – session d'hiver 2013)  
Fehr Hans remplace Blocher à partir de la session d'hiver 2012  
Fluri remplace Müller Philipp à partir de la session d'hiver 2012  
Schenker remplace Tschäppät à partir de la session d'automne 2013

- « [10.440](#) n Iv. pa. CIP-CE. Améliorer l'organisation et les procédures du Parlement », membres : Heim, Bugnon, Humbel, Joder, Moret, Perrin, Pfister Gerhard, Schenker Silvia, Tschümperlin (session d'hiver 2011 – session d'été 2012)

## 4 Nombre de séances nécessaires

### 41 Commission

Ces travaux ont exigé au total 32 séances (séances organisées en période de session non comprises), équivalant à 61 jours de séance ou 282,75 heures (soit 4  $\frac{3}{4}$  heures par jour de séance en moyenne).

À titre comparatif : 2007-2011 : 33 séances, 59 jours de séance, 238.75 heures

### 42 Sous-commissions

Les treize séances de travail en sous-commission ont exigé au total treize jours de séance (séances organisées en période de session non comprises) équivalant à 37.25 heures (soit environ 2  $\frac{3}{4}$  heures par jour de séance en moyenne).

#### **Sous-commission « Réforme du gouvernement » ([01.080](#)) :**

Les deux séances de travail en sous-commission ont exigé au total deux jours de séance équivalant à 4,25 heures (soit environ 2 heures par jour de séance en moyenne).

#### **Sous-commission « SPK/CIP 12-04 État des lieux dans le domaine de l'asile » :**

Les sept séances de travail en sous-commission ont exigé au total sept jours de séance équivalant à 20,5 heures (soit environ 3 heures par jour de séance en moyenne).

#### **Sous-commission « [10.440](#) n Iv. pa. CIP-E. Améliorer l'organisation et les procédures du Parlement » :**

Les quatre séances de travail en sous-commission ont exigé au total quatre jours de séance équivalant à 12,5 heures (soit environ 3 heures par jour de séance en moyenne).

## 5 En bref : les grands dossiers dont se saisira la commission pendant la 50<sup>e</sup> législature, de 2015 à 2019

Sujets importants à traiter pendant la 50<sup>e</sup> législature (2015 – 2019) en fonction des domaines de compétences de la Commission des institutions politiques (selon l'état actuel des connaissances) :

- Différentes modifications du droit parlementaire (en particulier concernant l'obligation de transparence et le lobbying)
- Examen des critères de validité des initiatives populaires

- [13.443](#) n Iv. pa. CIP-CN. Représentation équitable des communautés linguistiques au Conseil fédéral avec neuf membres
- Message concernant la mise en œuvre du nouvel article 121a de la Constitution (Initiative populaire « Contre l'immigration de masse »)
- Initiative populaire fédérale « Sortons de l'impasse ! Renonçons à rétablir des contingents d'immigration »
- Message concernant la modification de la loi sur les étrangers : mesures destinées à lutter contre les abus dans la libre circulation des personnes
- [13.030](#) é Loi sur les étrangers. Modification. Intégration - Nouvelles propositions du Conseil fédéral conformément au mandat que lui ont confié les Chambres fédérales en lui renvoyant le projet
- Interdiction de se dissimuler le visage
- Loi sur la transparence. Révision partielle
- Loi fédérale sur la protection des données